

Contrat de rivière Dyle-Gette  
Groupe de travail Information/sensibilisation  
Procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2011 à Walhain

Liste des présences : voir en pièce jointe.

Jean-Marie Gillet, échevin de l'environnement de Walhain, souhaite être excusé car il n'a pas pu être présent pour accueillir les participants à la réunion. Une vingtaine de personnes membres du CR se sont excusées de ne pouvoir assister à la réunion. Parmi celles-ci, Marie-Laurence Serret (éco-conseillère - Chaumont-Gistoux) a pris l'initiative de nous communiquer à l'avance ses réponses au questionnaire fourni dans les documents préparatoires. Nous avons intégré ses réponses dans le PV de la réunion.

Les conclusions de nos échanges, les décisions prises et les suivis à apporter par les uns et les autres à cette réunion sont identifiés distinctement dans ce PV de la façon suivante : **le suivi apporté par la Cellule de coordination** et **le suivi attendu des partenaires**.

**Ordre du jour :**

- 1/ Rappel de la stratégie adoptée et 1<sup>ère</sup> évaluation
- 2/ Evaluation de l'état d'avancement des engagements « info/sensibilisation » des partenaires dans le PA 2011-2013
- 3/ Renforcement des acquis : débat
- 4/ Divers

**1/ Rappel de la stratégie adoptée en 2010 et 1<sup>ère</sup> évaluation**

Jean-Marie Tricot (JMT) donne quelques explications sur le schéma de la stratégie appliquée par le CRDG en matière d'information/sensibilisation. (Voir schéma actualisé en pièce jointe).

Le schéma repose sur 4 axes complémentaires :

**Axe 1 - Les supports de communication « papier » directement produits par la Cellule de coordination :**

La version téléchargeable du dépliant de présentation du CRDG n'est pas assez utilisée. La Cellule a dû en imprimer elle-même pour s'assurer qu'il soit bien distribué par les partenaires lors de stands d'exposition (NDLR : or, il était prévu que les partenaires feraient eux-mêmes les tirages selon leurs besoins).

Christine Moulaert félicite la Cellule pour la qualité du dépliant de présentation des plantes invasives.

- L'exposition : un débat s'ensuit, il est relaté dans le point de l'OJ qui lui y est consacré (voir plus bas).

**Axe 2 - Les relais CRDG via la presse :**

JMT explique que nous avons une très bonne couverture presse grâce au travail de Corinne Le Brun. Nous souhaitons cependant encore la diversifier vers d'autres types de presse. Nos articles paraissent en effet surtout dans les pages et l'audio-visuel régionaux.

**La Cellule de coordination s'engage à investiguer vers la presse spécialisée et la presse hebdomadaire, ainsi que du côté des «toutes-boîtes» locaux (Edition locale, Passe-Partout...).**

En ce qui concerne les reportages et articles de journaux que nous postons sur le Site Internet du CRDG, il y a les droits d'auteurs qui s'appliquent. Daniel Ryckmans propose de mettre seulement les liens des articles en ligne vers les Sites de publication officielle. Geneviève Hendrix répond que c'est ce que nous ferons dorénavant, mais qu'il y a un risque de disparition des articles si les journaux dont proviennent ces articles les retirent de leur Site Internet.

Brigitte Maroy nous conseille de consulter un avocat à ce propos. Claude Melain nous conseille de se mettre en contact avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie à ce sujet.

**La Cellule de coordination s'engage à prendre des renseignements auprès d'un avocat ou de l'UVCW, ou toute autre personne compétente, pour définir exactement la façon dont nous pouvons communiquer notre revue de presse sur notre Site Internet (les articles parus dans la presse et les reportages audio-visuels).**

**Axe 3 - Les outils de communication électroniques (le Site Internet et la Lettre d'information du CRDG) :**

Les débats sont relatés dans les points de l'OJ qui leur sont consacrés (voir plus bas).

**Axe 4 - Les campagnes d'information thématiques** durant lesquelles des supports de communication « papier » et/ou l'exposition du CRDG sont utilisés, de même que des communiqués de presse ou rencontres avec la presse sont organisés :

Un débat s'ensuit à propos des fiches de sensibilisation consacrées aux différentes infractions environnementales le long des cours d'eau, qui sont en cours de réalisation par la Cellule de coordination. Ce projet CRDG s'inscrit dans le cadre du groupe de travail «résolution des incivilités le long des cours d'eau». Un projet de fiche circule dans l'assemblée.

Cathy Delcorps (CD) explique la méthodologie et la finalité du projet : ces fiches accompagneront un courrier personnalisé déposé chez le riverain par l'autorité communale lorsqu'une infraction sera constatée sur le terrain.

Dorothée Hébrant pense que la fiche présentée ne peut accompagner en l'état un « constat officiel ». Elle souhaite faire partie du comité de relecture des fiches. Frédéric Ninane explique que ces fiches peuvent, en guise de sensibilisation, accompagner une lettre «d'avertissement». Véronique Gontier explique que la Commune de La Hulpe envoie une lettre de « prévention » en guise d'avertissement quand une infraction est constatée. Cette fiche CRDG pourrait sans problème l'accompagner. Willy Calleuw signale que sa Commune de Lasne travaille aussi comme cela et pourrait en faire la même utilisation. Brigitte Maroy pense que la Commune de Walhain utilisera ces fiches quand elles seront finalisées. Cécile Lecharlier propose que toutes les communes soient sollicitées pour la relecture de ces fiches avant impression. Marie-Laurence Serret nous a expliqué que la Commune de Chaumont-Gistoux envoie des courriers de rappel de la législation quand une infraction est constatée. Dans ce cadre, elle joindra nos fiches.

La Cellule de coordination s'engage à solliciter des partenaires communaux pour la relecture de ces fiches (avec cependant un délai strict à respecter pour l'envoi des remarques !). La Cellule intégrera les remarques dans la mesure des possibilités.

## 2/ Evaluation de l'état d'avancement des engagements « info-sensibilisation » des partenaires dans le PA 2011-2013

Ce point n'a pas pu être abordé faute de temps.

La Ville de Genappe (excusée pour cette réunion) nous a fait part de ses actions à venir :

1. Nouveaux chantiers de nettoyage ou gestion des invasives avec les scouts.
2. Travail de sensibilisation des riverains des abords de la Dyle à Ways
3. Mise de la Lettre d'information du CRDG sur le Site Internet de la Ville
4. Mise en place d'un groupe de travail sur l'hydro-électricité dans le cadre du Conseil consultatif du Développement durable (composé, entre autres, de citoyens).
5. Poursuite de la sensibilisation à travers le Journal communal

La Commune de Chaumont-Gistoux nous a fait part des actions réalisées :

- Exposition de posters spécifiques avec distribution de documentation lors de l'opération « Wallonie, Week-end Bienvenue » les 14 et 15 mai 2011 - Fréquentation : 100 personnes.
- Présentation du CRDG sur le site Internet communal avec un lien vers le site du CRDG.
- Deux articles sur le thème des plantes invasives et relatif à une enquête pour le développement du site des Etangs d'Inchebroux ont été publiés dans le bulletin communal.
- Rappel d'annuel aux écoles de l'entité pour la mise à disposition du Proscope du CRDG.

## 3/ Renforcement des acquis : débat

CD rappelle que les partenaires du CRDG ont reçu par avance les différentes questions que la Cellule de coordination souhaite voir débattues avec eux.

### A propos de l'itinérance de l'exposition du CRDG

#### A/Etes-vous d'accord de cibler en priorité pour 2012 les partenaires qui n'ont pas encore accueilli notre exposition ?

CD fait état des communes qui ne l'ont encore jamais accueillie (Hannut, Mont-saint-Guibert, Incourt, Orp-Jauche, Perwez). Elle propose de solliciter notamment la Commune de Mont-Saint-Guibert qui a mis cette action de sensibilisation dans ses engagements 2011-2013.

Willy Calleuw, Daniel Ryckmans et Marie-Laurence Serret pensent que l'exposition devrait circuler encore plus et qu'il faut répondre positivement à toutes les demandes de réservation, même si elles concernent des communes qui l'ont déjà reçue.

Il est demandé aux partenaires qui souhaitent réserver l'exposition pour 2012 de se faire connaître au plus vite, car le calendrier de réservation se remplit vite.

La Cellule de coordination s'engage à répondre positivement aux demandes de réservation pour tous les partenaires même pour ceux qui l'ont déjà accueillie (sous réserve de disponibilité).

#### B/ Cibler un évènement grand public, agrémenté d'une animation sur stand, semble la procédure la plus efficace pour que la visibilité de l'exposition soit un succès. Etes-vous d'accord ?

L'assemblée est d'accord.

Dorothée Hébrant souhaite des précisions quant au fait que des animations soient organisées sur le stand CRDG à chaque réservation de l'exposition. CD répond que c'est traité au cas par cas et en fonction des disponibilités des animateurs extérieurs avec lesquels le CRDG travaille. La Ville d'Ottignies-LLN souhaite accueillir l'exposition pour la Semaine sans pesticides en mars 2012, avec une animation. Geneviève Hendrix précise que ces animations représentent un coût pour le CR. JMT propose d'augmenter le poste budgétaire consacré à l'encadrement de l'exposition dans le budget 2012 du CRDG.

La Cellule de coordination s'engage à prévoir des animateurs pour les partenaires qui le souhaitent (dans les limites des disponibilités du « pool d'animateurs CRDG » !). Le poste budgétaire « exposition » sera revu à la hausse.

#### C/ Quelles sont vos suggestions pour améliorer la qualité de l'accueil du visiteur de l'exposition du CRDG et la communication entre les visiteurs et le CR (avec ou sans permanence sur place) ?

CD rappelle la procédure utilisée.

Dorothée Hébrant et Cécile Lecharlier pensent qu'il faut surtout cibler des lieux de passage (et pas forcément des évènements) (ex. : galerie commerçante du Douaire à Ottignies). Il faut donc « aller vers le public », en offrant un produit pour l'accroche. Brigitte Maroy abonde dans ce sens et précise que cette accroche ne doit pas consister nécessairement en des supports « papier ». Il faut que ce soit du « concret » (la Commune de Walhain avait distribué des échantillons de produits d'entretien naturels...)

CD explique que l'accroche du public est plus facile et efficace quand des posters illustrant les données « rivière » spécifiques à la commune sont présentés. Hugo Moreau demande des précisions sur la gratuité ou pas de ces posters. CD rappelle que le CRDG prend en charge la réalisation et l'impression (+plastification) des posters. Les communes prennent en charge les frais de droits d'auteurs pour l'utilisation du fond de cartographie Derouck).

La Cellule de coordination s'engage à rappeler aux partenaires qui réservent l'exposition qu'ils peuvent demander la réalisation de ces posters (pour autant que le travail soit demandé dans des délais réalistes, c'est-à-dire au moins trois mois à l'avance). Des posters ont déjà été réalisés pour les communes suivantes : Beauvechain, Court-saint-Etienne, Grez-Doiceau, La Hulpe, Lasne et Wavre.

#### D/La Cellule de coordination envisage de travailler avec des supports d'exposition moins fragiles ? Qu'en pensez-vous ?

CD donne des explications sur le matériel actuel qui vieillit mal.

Dorothée Hébrant informe que le matériel d'exposition de l'IBW sur les déchets est remarquable. Claude Melain met en garde contre les prix très coûteux.

Willy Calleewu pense que nous ne sommes pas obligés de proposer l'exposition dans sa totalité à chaque fois. Nous pourrions ainsi acheter du nouveau matériel de support plus résistant mais en quantité plus limitée. Hugo Moreau nous donne le nom d'une société qu'il a rencontrée et qui propose du matériel intéressant.

La Cellule de coordination s'engage à investiguer du côté de la société transmise par Hugo Moreau, et auprès d'autres sociétés. Selon les coûts, on optera pour l'achat en quantité limitée de matériel de support plus résistant et mieux adapté.

#### A propos de la collaboration entre le CRDG et les bulletins communaux et associatifs (+les Sites Internet communaux et associatifs)

##### E/ Comment mettre en place une procédure pour que les thématiques du CR soient plus visibles dans vos bulletins d'information respectifs ?

CD explique qu'il avait été convenu lors du dernier GT que les éco-conseillers recevraient les articles rédigés par la Cellule de coordination en version longue (demi-page) et en version courte (quart de page). Elle explique que la Cellule a toujours autant de difficultés à savoir si les parutions seront possibles et à recevoir les bulletins parus.

Dorothée Hébrant explique que les rédacteurs de ces journaux souhaitent faire paraître des informations qui concernent spécifiquement la Commune. Il n'y a pas de place dans le bulletin communal pour des infos d'ordre général, sauf s'il y a une activité locale en rapport avec le sujet abordé.

Cécile Lecharlier est d'accord de publier des articles mais dans le cadre d'un thème bien précis planifié dans les bulletins.

Marie-Laurence Serret explique que c'est un Comité de lecture qui décide du sujet et de l'espace réservé, de ce fait, elle n'a pas la main pour contrôler la parution des articles.

Brigitte Maroy explique que les bulletins ne sont pas forcément lus par les citoyens.

Elle conseille, ainsi qu'Hugo Moreau, de travailler avec des petits textes accrocheurs et plus simples, avec photos (du genre « pastilles ») qui renvoie sur le Site Internet du CRDG où serait posté l'article complet. Les lecteurs des bulletins communaux ne s'attendent pas à lire des articles de fonds. JMT pense que les éco-conseillers sont, dans ce cas, à même de rédiger ces « pastilles » eux-mêmes.

Willy Calleewu et Christine Moulaert expliquent que les associations sont toujours en attente d'articles de fond pour leurs bulletins.

##### La Cellule de coordination s'engage :

- à tester la procédure proposée, à savoir l'envoi de texte accrocheur court avec photos avec un lien qui renvoie sur le Site du CR ;
- à envoyer des articles de fond uniquement aux rédacteurs des bulletins associatifs ;
- à envoyer, sur demande uniquement, des articles à thématique locale en fonction de l'actualité CR de chacun.

##### F/ Quels sont les sujets traitant d'une thématique générale que vous voudriez voir abordés en 2012 ?

Les propositions sont formulées par la Cellule de coordination :

- l'inventaire des atteintes aux cours d'eau ;
- les pesticides (usage par le particulier) ;
- l'enquête publique sur la gestion de l'eau en Région wallonne
- les plantes alternatives aux plantes exotiques envahissantes pour la Commune de Chaumont-Gistoux
- les dommages créés par les dépôts de déchets verts pour la Commune de Chaumont-Gistoux
- la législation sur les rejets d'eaux usées pour les habitations qui ne sont pas sous le régime collectif

La Cellule de coordination s'engage à rédiger ces articles en y ajoutant un ancrage local quand c'est possible.

##### G/ Une procédure est en place pour que les thématiques du CR soient plus visibles sur les Sites Internet respectifs des partenaires. Quel est le bilan actuel ?

CD explique que 21 partenaires ou collaborateurs du 2<sup>de</sup> cercle ont mis le lien www.crdg.be sur leur propre Site Internet. Il y a 57 membres à l'AG du CRDG.

Il est demandé aux partenaires qui n'ont pas encore placé le lien www.crdg.be sur leur Site Internet de faire le nécessaire rapidement.

La Cellule de coordination s'engage à envoyer un rappel dans ce sens.

#### A propos de la Lettre d'information du CRDG

##### H/ Que pensez-vous de la Lettre d'information. Avez-vous des suggestions pour l'année 2012 ?

Aucune remarque n'est formulée, mais quelques partenaires félicitent la Cellule de coordination pour la grande qualité de cet outil.

Geneviève Hendrix rappelle que la Lettre d'information ne doit pas obligatoirement être parcourue dans son intégralité : le lecteur peut ouvrir les sujets qui l'intéressent plus particulièrement.

##### I/ Comment peut-on collecter les adresses des citoyens pour augmenter notre mailing ?

A l'heure actuelle, ce sont 2.500 personnes qui sont abonnées à la Lettre d'information. Geneviève Hendrix explique que se pose le délicat problème de l'usage de données privées sans autorisation.

A titre d'exemple, Lasne Nature renvoie systématiquement la Lettre d'information du CRDG à tout son carnet d'adresses. L'association Environnement Dyle également.

Marie-Laurence Serret propose que soit placé un lien vers une fonction « abonnement » dans la page consacrée au Contrat de rivière des sites communaux.

**Il est demandé aux partenaires de transmettre notre Lettre d'information aux personnes qui se trouvent dans leurs carnets d'adresses.**

**La Cellule de coordination s'engage à proposer un petit texte accrocheur relatif à la Lettre d'information du CRDG, pour insertion sur les Sites Internet des partenaires.**

**J/ Quels sont les sujets que vous voudriez voir abordés en 2012 (toutes rubriques confondues) ?**

Daniel Ryckmans propose les problèmes de ruissellement et de coulées de boue.

Brigitte Maroy explique qu'une intéressante brochure de vulgarisation sur les cours d'eau présentant les droits et devoirs des riverains a été éditée par Etopia. Elle pourrait être présentée dans la Lettre d'information.

**La Cellule de coordination va poursuivre sa réflexion sur le choix d'un thème « porteur » pour le feuilleton 2012 de la Lettre d'info.**

**A propos du Site Internet du CRDG**

**K/ Que pensez-vous du site ? Comment améliorer l'utilisation de l'interface réservée aux partenaires ?**

Geneviève Hendrix explique l'utilisation de cette interface.

Brigitte Maroy explique qu'elle souhaiterait utiliser davantage les articles postés, mais ils ne sont pas mis en page.

Geneviève Hendrix explique qu'ils ne sont effectivement pas prévus pour une impression et qu'une mise en page pour le web n'a rien à voir avec une mise en page pour un imprimeur, ou même pour une photocopieuse.

Une discussion s'ensuit sur les documents qui pourraient y être placés.

**Les partenaires qui souhaitent utiliser un article posté sur notre Site Internet sont invités à prendre contact avec la Cellule de coordination, afin que celle-ci puisse envisager de réaliser une version « imprimable ».**

**4/ Divers**

**A/ Nouveau matériel pédagogique**

CD explique que nous avons reçu de la part d'un bénévole du CRDG une suggestion pour améliorer l'animation d'observation des invertébrés aquatiques sur stand d'exposition. Dans sa version actuelle, cette animation présente en effet certains inconvénients : pêche préalable (sans garantie de résultat), mise à mal des invertébrés prélevés, ... La proposition consisterait à plonger dans un aquarium des blocs de cristal gravés à l'effigie des invertébrés. Des pollutions seraient simulées pour expliquer la sensibilité de ces organismes. Des invertébrés naturalisés seraient utilisés pour l'observation au binoculaire.

**Les participants acceptent la proposition.**

**La Cellule de coordination s'engage à poursuivre la réalisation de ce projet.**

**B/Pensez-vous qu'il est pertinent de prévoir un poste budgétaire pour 2012, en vue de sous-traiter avec une association spécialisée pour assurer la promotion et l'utilisation du Proscope et du kit d'analyses des eaux dans les écoles ?**

CD explique que des associations comme le CRIE de Villers-la-Ville ou la Leçon Verte pourraient être sollicitées pour dynamiser l'utilisation du Proscope et du kit d'analyses.

Dorothée Hébrant rappelle qu'il y a un animateur employé spécifiquement par le Service Environnement de la Province du Brabant wallon pour faire des campagnes sur l'eau et/ou les déchets dans les écoles.

**La Cellule de coordination s'engage à effectuer quelques recherches à propos des animations scolaires de la Province et à collecter des devis auprès d'associations spécialisées en animations scolaires pour une collaboration dans ce sens.**

**C/Promotion du spectacle "Goutte d'eau" (théâtre Zanni)**

JMT présente succinctement le spectacle auquel il a assisté. Il explique que la Directrice de Zanni (Anne Van Rymenam) a sollicité la collaboration du CRDG pour la promotion de ce spectacle dans le bassin Dyle-Gette.

Un courrier a été envoyé aux échevins de l'instruction publique (pour le réseau scolaire communal) et aux Directions des écoles libres et provinciales.

**Il est demandé aux partenaires de relayer la promotion de ce spectacle auprès des personnes ressources de leur entourage.**

**D/ Proposition de collaboration introduite par l'asbl PhyteauWal (thème : les pesticides)**

CD explique que, suite à la collaboration entamée dans le cadre des « Fermes ouvertes » organisée à la Ferme des Douze Bonniers à Nethen en juin dernier, l'asbl PhyteauWal a proposé des nouvelles collaborations à la Cellule de coordination.

Deux types de séances d'information pourraient être organisées :

- pour les Communes partenaires à l'attention des Bourgmestres, Echevins et chefs de Service, pour dispenser des informations sur l'utilisation raisonnée des herbicides, avec un volet pratique pour les ouvriers communaux (calibrage des pulvérisateurs, dosage des concentrations...)
- pour les agriculteurs (en soirée ou par demi-journée) pour dispenser une information plus spécifique sur la législation d'application, les techniques de remédiation (biofiltre, phytobac...).

Un débat s'ensuit sur le fait que cette asbl, focalisant son intervention sur l'usage raisonnable des pesticides, il y a un risque de voir interprété notre soutien comme un encouragement à l'usage des pesticides. Il faut donc veiller à éviter toute ambiguïté dans le message adressé par le CR, car les alternatives aux pesticides existent.

JMT et CD expliquent que notre 1<sup>ère</sup> collaboration avec cet organisme a été positive car l'usage raisonnable des pesticides est une première étape, incontournable.

**La Cellule de coordination s'engage à préciser cette collaboration, mais en se focalisant uniquement sur les séances à l'attention des communes et envisageant aussi une collaboration avec le « Pôle de gestion différenciée » (qui s'était présenté lors d'une AG du CRDG en 2009).**

**E/ Plantes invasives**

Un débat s'ensuit sur les chantiers de lutte contre les plantes invasives.

Dorothée Hébrant souhaite que soient organisés dans sa commune des chantiers sur la Dyle qui est quasi totalement infestée. JMT explique qu'il faut respecter une logistique d'intervention de l'amont vers l'aval pour éviter la dispersion des graines. On ne peut donc intervenir pour l'instant sur la Dyle à Ottignies, tant que la plante n'est pas éradiquée en amont dans la vallée en amont. Les chantiers qui ont été organisés jusqu'à présent sur la masse d'eau de la Lasne ont été réalisés dans le cadre d'un projet expérimental sur une période de 3 ans via sous-traitance avec la société Floreco. Sur base des résultats obtenus, d'autres chantiers de cette ampleur pourront être envisagés sur d'autres masses d'eau.

Brigitte Maroy souligne la difficulté de travailler sur certains cours d'eau quand la commune en amont ne met en œuvre aucune action de lutte. Elle souhaite que la Cellule de coordination veille à la bonne interaction des chantiers sur un même cours d'eau. Christine Moulaert souhaite que les Bourgmestres intègrent la problématique des plantes invasives dans leurs règlements communaux ou dans les règlements de Police.

**Que pensez-vous du fonctionnement du GT ?**

Marie-Laurence Serret propose de fonctionner avec les réactions électroniques pour préparer les réunions.